



Arrêté CONC_2024_30

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le vendredi 5 avril 2024

Arrêté portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, fixant les dates et les lieux de déroulement des épreuves obligatoires d'admission, les disciplines retenues pour l'épreuve de conduite d'une séance d'activités physiques et sportives, la liste des examinateurs experts de l'épreuve physique obligatoire d'admission, la liste des examinateurs associés ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2024.

Le **Président** du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique,**
- **VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée** de transformation de la fonction publique,
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié** portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- **VU le décret n°2011-605 du 30 mai 2011 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le décret n°2011-789 du 28 juin 2011 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010** relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique française,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des

procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

- **VU le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU l'arrêté du 14 septembre 2005** fixant le programme des épreuves des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU l'arrêté du 12 décembre 2011** fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le recensement des besoins** effectué auprès des collectivités territoriales par les Centres de Gestion des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes,
- **VU l'arrêté CONC_2023_35 du 18 avril 2023** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône pour le compte des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, session 2024,
- **VU l'arrêté CONC_2023_115 du 20 décembre 2023** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, session 2024,
- **VU l'arrêté CONC_2023_116 du 20 décembre 2023** portant organisation des épreuves écrites d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, liste des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2024.



ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les listes des candidats admissibles des concours externe, interne et troisième concours d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe sont arrêtées conformément aux documents annexés au présent arrêté :

ARTICLE 2 : Les épreuves obligatoires d'admission se dérouleront aux dates et adresses suivantes :

<i>Épreuves physiques</i>	Mardi 16 avril 2024		CREPS Sud-Est 62, Chemin du Viaduc 13080 Aix-en-Provence
<i>Épreuve de conduite d'une séance d'activités physiques et sportives suivie d'un entretien</i>	Du lundi 29 avril au mardi 30 avril 2024	Piscine Plein Ciel Avenue Marcel Pagnol 13090 Aix-en-Provence	Complexe Val de l'Arc 585, Avenue des infirmeries 13100 Aix-en-Provence et Gymnase de l'Arc de Meyran 15, rue Henri Moissan 13100 Aix-en-Provence

ARTICLE 3 : Le CDG 13 se réserve la possibilité, si besoin, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de prévoir d'autres structures d'accueil situées à Aix-en-Provence.

ARTICLE 4 : Après délibération, le jury a décidé de retenir, conformément à l'article 3 alinéa II de l'arrêté du 12 décembre 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, les disciplines sportives suivantes pour l'épreuve de conduite d'une séance d'activités physiques et sportives suivie d'un entretien :

Options	Disciplines retenues
Pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé	Course
Pratiques duelles	Tennis
Jeux et sports collectifs	Handball
Activités de pleine nature	Vélo tout-terrain
Activités aquatiques	Natation sportive

ARTICLE 5 : La liste des examinateurs experts est constituée comme suit :

- Isabelle AVOT, Chronométrateur régional
- Stéphanie BERNARD, Juge arbitre national
- Martine BOSSEBOEUF, Juge arbitre national
- Claude BRUN, Starter national
- José DA SILVA, Juge arbitre national
- Stéphane DUPUY, Juge arbitre national
- Bruno DUVAL, Juge régional
- Pascale EMMANUELLI, Juge régional
- Francis LACOMBE, Chef Juge
- Gisèle LAURENT, Juge arbitre national
- Dolorès LOISEL, Juge arbitre national
- Amando RODRIGUEZ, Juge arbitre national

ARTICLE 6 : La liste des examinateurs associés est constituée comme suit :

- Jean-Marc CHARRIERE, Chef de mission - Métropole Aix-Marseille Provence ;
- Nadine CUILLIÈRE, Adjointe au Maire - Mairie de Vitrolles ;
- Bernard DESTROST, Maire de Cuges-les-Pins ;
- Christophe GENRE-JAZELET, Directeur Général des Services - Mairie de Saint-Cannat ;
- Patrice GONGUET, Directeur des sports (à la retraite) - Mairie de Salon-de-Provence ;
- Odette PITAULT, Adjointe au Maire - Mairie de Meyreuil ;

- Eric QUENTEL, Professeur de sports - CREPS Sud-Est Aix-en-Provence ;
- Monique RAVEL, Adjointe au Maire - Mairie de Roquevaire ;
- Clémence VELLIEUX, Directrice événementiel et protocole - Mairie d'Aix-en-Provence.

ARTICLE 7 : Le jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe se réunira **le jeudi 23 mai 2024** dans les locaux du CDG 13.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du CDG 13.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 10 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.

Georges CRISTIANI





**CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE
2^{ème} CLASSE - SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10206	AMIOT	AMIOT	Charlotte Corinne
10363	BONNEFOND	BONNEFOND	Perrine
10119	BRUNO		Julien
10263	CIRY--NIVET		Aline
10109	ESTEVANE		Swann
10608	FOSTINELLI		Marie
10468	GUERIN		Cécile
10504	MARCOZ	MARCOZ	Martin
10200	MELAN		Marion
10170	QUAILLET	QUAILLET	Marion
10467	QUAIS		Manon
10282	SILVANO		Ornella

12 candidats admissibles



**CONCOURS INTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE
2^{ème} CLASSE - SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10729	BAHNA	BAHNA	Edouard Ioan
10402	BONNEMAISON	BONNEMAISON	Edouard
10135	BOUCHAALA	BOUCHAALA	Sid Ahmed
10563	BRACCINI-MORENO	BRACCINI-MORENO	Sabrina
10591	GUILLERD		Virginie
10371	LATOURE	LATOURE	Maxime
10558	MORATA		Julie
10046	VAUR		Charlotte
10540	YVONNET	LE GOFF	Julie

9 candidats admissibles



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Emploi Territorial
Service Concours

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 11/04/2024
ID : 013-281300038-20240405-CONC_2024_30-AR



**TROISIÈME CONCOURS D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE
2^{ème} CLASSE - SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10731	BLANC	BLANC	Yannick

1 candidat admissible